

Hospitalisation

En hébergement à temps complet, vous pourrez recevoir des soins personnalisés et continus en unités de soins.

Site de Saint-André-lez-Lille

1 rue de Lommelet, 59350 Saint-André-lez-Lille
T : 03 20 63 76 00 - F : 03 20 63 76 80
Adresse administrative : BP 4 - 59871 Saint-André-lez-Lille
Liane 1 et 90 - Arrêt Lommelet
Bus ligne 6 - Arrêt Saint Jean-de-Dieu

Unité de Psychiatrie Générale 59g11
(Clinique de psychiatrie de Lille)
Secrétariat du service - T : 03 20 63 76 08 - F : 03 20 63 76 88
Unité de soins Charles Baudelaire - T : 03 20 63 76 55
F : 03 20 63 76 50

Heures de visite : 15h-19h et le week-end 10h-12h et 15h-19h

En cas d'urgence (le soir et le week-end)

Centre Psychiatrique d'Accueil et d'Admission (CPAA)
2 rue Desaix, 59000 Lille

CAP Ilot Psy - T : 03 20 78 22 22

Unité Pessoa - T : 03 59 35 28 61 / F : 03 59 35 28 69

Accès A1 A25 E42 Sortie Lille-Moulins

Métro : ligne 2 station porte de Valenciennes

Bus : Liane 1 arrêt Porte de Douai

Comment venir ?

En voiture :

sortie 7 "Les prés" sur la N356 puis suivre Parc des Moulins

En Bus - Arrêt L.A.M :

ligne 41 depuis la station de métro Pont de Bois

ligne 59 depuis la station de métro Fort de Mons

Contact

Centre Médico-Psychologique de **Villeneuve d'Ascq**

8 allée de la créativité, 59650 Villeneuve d'Ascq

T : 03 20 43 98 50 - F : 03 20 43 98 59

M : 59g11-cmp@epsm-al.fr



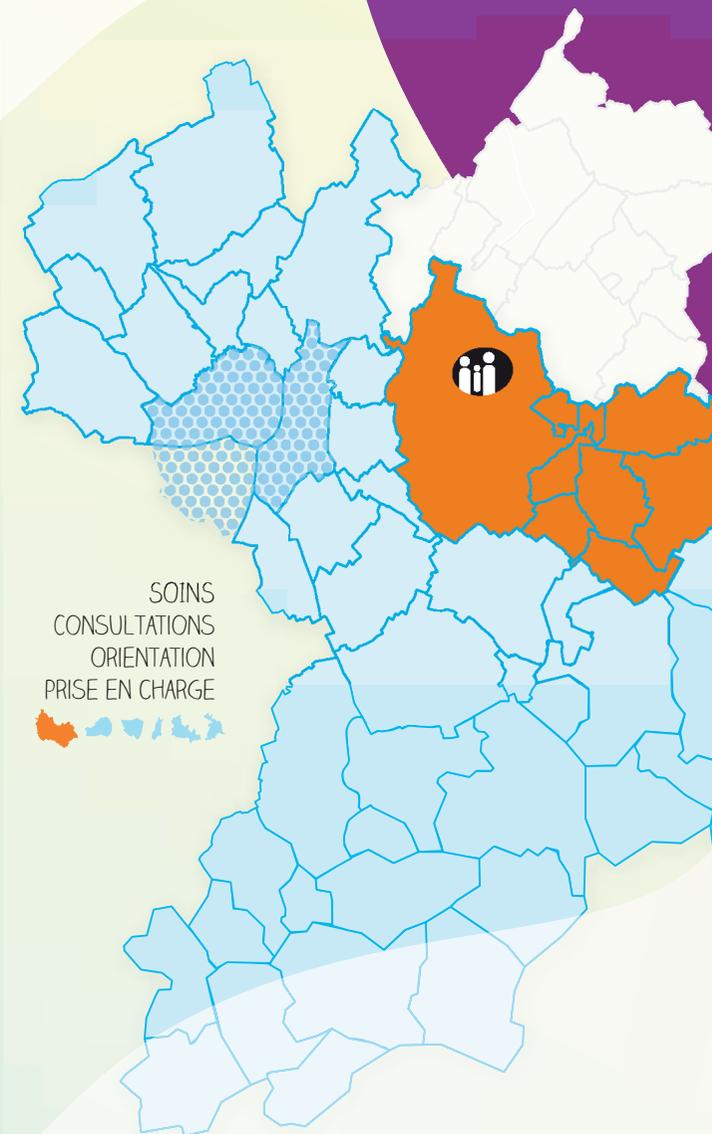
Le CMP de Villeneuve d'Ascq fait partie du secteur 59g11. C'est une structure gérée par l'Établissement Public de Santé Mentale de l'agglomération lilloise dont le siège se situe à Saint-André-lez-Lille.



Flashez le code pour plus d'infos



www.epsm-al.fr



Centre Médico
Psychologique
Secteur de psychiatrie adulte
Villeneuve d'Ascq 59g11

L'offre de soins sectorisée

En France, les services de psychiatrie et de santé mentale sont organisés selon le principe de la sectorisation, le Nord Pas-de-Calais étant divisé en 60 secteurs psychiatriques adultes et 21 secteurs de pédopsychiatrie. Chaque secteur peut disposer de plusieurs lieux de soins, répartis sur son territoire : centre médico-psychologique, hôpital de jour, centre d'accueil et de crise, centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATT), appartement thérapeutique, suivi à domicile renforcé (SADR), accueil familial thérapeutique, unité d'hospitalisation...

Il s'agit d'un **service public**. Le prix des consultations est intégralement pris en charge par la sécurité sociale.

Pour accéder aux soins à Villeneuve d'Ascq

Pendant les heures ouvrables (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h) au Centre Médico-Psychologique.

Hors des heures ouvrables, au Centre Psychiatrique d'Accueil et d'Admission - CAP Îlot Psy, 24h/24, 7j/7, T : 03 20 78 22 22

À partir d'un premier contact avec l'offre de soins par le Centre Médico-Psychologique, les personnes peuvent être orientées selon leur état de santé et sur indication médicale vers d'autres types de structures.



Le CMP

Le Centre Médico-Psychologique reçoit des patients qui présentent des difficultés d'ordre psychologique ou psychiatrique. C'est un lieu d'accueil et de soins où une équipe pluridisciplinaire composée de psychiatres, psychologues, infirmier(e)s, assistant(e)s social(e)s, assistant médico-administratif propose :

- des consultations médicales et psychologiques
- des entretiens infirmiers
- des psychothérapies
- des visites à domicile
- un accompagnement social



Le CATT "L'Albatros"

Le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATT) propose des modalités de soins en groupe visant à favoriser et à maintenir l'autonomie des patients (cf arrêté du 14 mars 1986 relatif aux équipements et services de lutte contre les maladies mentales comportant ou non des possibilités d'hébergement).

Ces ateliers se déroulent sur place mais aussi en ville au sein d'associations dans le cadre d'un partenariat avec le CMP et le CATT.

Les activités sont sur prescription médicale.

Adresse : 35 rue Jean Jaurès, 59650 Villeneuve d'Ascq (derrière la clinique Jean Varlet) T : 03 20 89 45 90
En Bus : ligne 41 arrêt Jean Jaurès
En Métro : ligne 2 arrêt Jean Jaurès



Suivi À Domicile Renforcé (SADR)

Proposition sur prescription d'un praticien hospitalier du secteur, d'une prise en charge intensive : Suivi À Domicile Renforcé (SADR)